

MASTER management des entreprises de la santé et du social (MESS)

4 SEMESTRES - NIVEAU M1 ET M2

- ∞ FORMATION INITIALE
- ∞ FORMATION CONTINUE
- ∞ ALTERNANCE AU NIVEAU M2 UNIQUEMENT
(Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage)
- ∞ VALIDATION DES ACQUIS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master professionnel Management des Entreprises de la Santé et du Social a pour vocation de **former de futurs directeurs et cadres de direction de structures de services** à la personne dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.

Les compétences professionnelles acquises s'articulent autour de trois axes :

- Un axe comptable et financier
- Un axe managérial avec les spécificités de la gestion des ressources humaines et de l'organisation propres au secteur de la santé
- Un axe connaissance des caractéristiques propres à l'environnement de la santé (économie de la santé, hygiène, sécurité, qualité, gestion des risques...)

Les matières d'enseignement sont toutes spécifiques au secteur sanitaire, social et médico-social. Elles sont dispensées par des directeurs d'établissements et des universitaires, experts dans le domaine et disposant d'une expérience forte sur le terrain.

CARRIÈRE / MÉTIERS

- ∞ Poste d'encadrement et de direction dans les établissements de santé (directeur de cliniques, d'établissements de moyens et longs séjours, d'hôpitaux...),
- ∞ Poste d'encadrement et de direction dans les établissements médico-sociaux (directeur d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD, foyers logements...),
- ∞ En fonction du nombre de lits et d'usagers, dans tous les types d'établissements cités au-dessus, les diplômés peuvent occuper éventuellement des fonctions de directeur adjoint/directrice adjointe, de responsable de service ou de responsable transversal (qualité, gestion des risques...).
- ∞ Poste d'encadrement et de direction dans des structures sociales (directeur d'ESAT, de centres communaux d'action sociale, instituts médico-éducatifs, de foyers occupationnels...),
- ∞ Poste de cadre dans les organismes de tutelle (Sécurité Sociale, agences régionales de la santé, services sociaux des départements et des communes...)

ADMISSION

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.iae.unilim.fr

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Procédure classique :

- Intégration en M1 : Niveau BAC + 3 validé, Préférentiel pour les étudiants issus de licence AES option « Santé-Social »
- Intégration en M2 : Niveau BAC + 4 validé, Préférentiel pour les étudiants issus de M1 MESS.

Procédure particulière : Validation des Acquis, Étudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

La sélection des candidats s'effectue en 2 étapes :

- Pré-sélection sur Dossier de candidature (à télécharger sur le site internet de l'IAE www.iae.unilim.fr)
- Sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels.

CONTENU

Pour plus de détails : www.iae.unilim.fr

MASTER 1

UE. Gestion et des entreprises de services
UE. Management de la qualité et assurance
UE. Institutions et politiques de la santé, du social, du sport et des loisirs (matières au choix)

UE. Connaissance de l'environnement des services (4 matières au choix / 2 matières obligatoires)
UE. Stage (12 semaines minimum)

MASTER 2

UE. Gestion des entreprises de services à la personne
UE. Management et communication des entreprises de services à la personne
UE. Création de valeurs et développement des entreprises de services à la personne (4 matières au choix)

UE. Gestion des entreprises de services à la personne (3 matières aux choix / 1 matière obligatoire)
UE. Stage (16 semaines minimum)

CONTACT

IAE de Limoges

3, rue François Mitterrand - 87031 Limoges cedex 1

Tél. 05.55.14.90.27 - Fax 05.55.14.92.39 - iae@unilim.fr

www.iae.unilim.fr